

# ICOMOS

international council on monuments and sites

## Le groupe ECHOES sélectionné pour créer un *cloud* collaboratif européen pour le patrimoine culturel

Communiqué de presse  
5 juillet 2024

En juin 2022, la Commission européenne a annoncé son soutien à la création d'un *cloud* collaboratif pour le patrimoine culturel. Ce *cloud* développera une infrastructure numérique destinée spécifiquement aux professionnels du patrimoine, aux scientifiques et aux chercheurs afin de leur permettre d'accéder à des outils et des services de numérisation avancés pour la conservation et la préservation du patrimoine culturel. Cette initiative vise à renforcer les liens entre les différentes institutions patrimoniales et les professionnels du secteur, en améliorant la compréhension, la documentation, la préservation et la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel à travers l'Europe.

Financé dans le cadre du programme Horizon Europe, le *European Collaborative Cloud for Cultural Heritage* s'est vu allouer un budget de 110 millions d'euros jusqu'en 2025, marquant le plus grand investissement jamais réalisé en Europe pour une initiative en faveur du patrimoine culturel et plus largement des sciences humaines et sociales (SHS). Deux appels à propositions ont été lancés en 2023, et des appels supplémentaires sont prévus pour 2024 et 2025.

Le projet European Cloud for Heritage OpEn Science (ECHOES), porté par le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS), a remporté le [concours Horizon Europe 2023](#) pour développer l'infrastructure de base et le modèle de gouvernance du *European Collaborative Cloud for Cultural Heritage*. ECHOES s'est vu attribuer 25 millions d'euros pour cinq années de travail (2024 - 2029).

Pour le projet ECHOES, le CNRS, en collaboration avec le Consiglio Nazionale delle Ricerche (CNR, en Italie) et la Fondation des Sciences du Patrimoine (FSP, France), a constitué un consortium de 51 partenaires européens. Parmi ces partenaires figurent des organismes de recherche, des réseaux représentant les communautés du patrimoine culturel (musées, bibliothèques, archives, restauration, etc.), des universités et des acteurs du secteur privé. En tant que projet pilote, ECHOES aspire à développer la structure et l'entité juridique du *cloud* pour et par les communautés du patrimoine culturel, tout en défendant une approche holistique de la transformation numérique, en encourageant la coopération dans la construction d'un socle de connaissances.

Le projet ECHOES favorisera l'émergence de *Digital Commons* à travers cet environnement numérique, permettant un enrichissement collectif et l'analyse de biens, de faits ou encore de phénomènes du patrimoine culturel. Les acteurs, qu'ils soient humains ou issus de l'intelligence artificielle (IA), pourront développer leurs interprétations et contribuer ainsi à la production de connaissances. Grâce à une gouvernance transparente et à la mise en œuvre des principes de la science ouverte, ECHOES intégrera également d'autres projets européens et nationaux dans le *cloud*.

ICOMOS contribuera en tant que partenaire à 7 modules de travail liés à la communication, au développement de communauté, au renforcement des capacités et à la formation, à l'environnement *cloud* et à la base de connaissances sur les biens communs numériques, aux applications verticales et au cadre d'évaluation du *cloud*.

---

**Le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS)** est une organisation internationale non gouvernementale, à but non lucratif, qui s'engage à promouvoir la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur du patrimoine culturel mondial. Avec plus de 11 000 membres, plus de 110 comités nationaux, 31 comités scientifiques internationaux et plusieurs groupes de travail, l'ICOMOS a construit un cadre philosophique, doctrinal et managérial solide pour la conservation durable du patrimoine dans le monde. En tant qu'organe consultatif officiel du Comité du patrimoine mondial pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICOMOS évalue les propositions d'inscription et donne des conseils sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

[www.icomos.org](http://www.icomos.org)